



## **SUPPRIMER DES POSTES ESSENTIELS POUR CREER DES POSTES SUPERFICIELS, NON !**

Lors des CODIR des Agence de Colmar et de Mulhouse nous avons été informés de l'arrivée prochaine sur la DT ALSACE de 4 personnels sous contrat de droit privé. Ces personnels, répartis dans les 4 agences territoriales, auraient la mission d'y " DEVELOPPER LE BOIS FACONNE ".

Au nom du respect:

- De la promesse du maintien du maillage territorial,
- Du travail fourni par les chefs de triage, RUT, TCB alsaciens en matière de mobilisation de bois façonné,
- De l'engagement des personnels du réseau "bois" en Alsace dans les activités de commercialisation et surtout de contractualisation des bois,
- De l'activité de tous ceux, dans les services et le soutien, contribuent de près ou de loin à l'activité "régie", historique dans la région,

L'intersyndicale SNTF FO, SNPA FO, CGT, SNUPFEN, vous demande, Monsieur le Directeur Territorial, de réorienter ces recrutements sur le terrain ou dans les services déjà en difficulté aujourd'hui ; avant même que n'ait seulement débuté la mise en oeuvre du nouveau contrat de plan avec ses 60 suppressions de postes en 5 ans.